

Essor n° 19420 du Jeudi 17 juin 21
TA PDAZA 91 - Nopti

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET



MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Secrétariat Général
PROGRAMME DE FILETS SOCIAUX AU MALI

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET
SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE

NOM DU PAYS : MALI
NOM DU PROJET : PROGRAMME DE FILETS SOCIAUX « JIGISEMEJIRI »
INTITULE DE LA MISSION DE CONSULTANT : RECRUTEMENT D'UNE ONG POUR LA MISE EN ŒUVRE DES TRANSFERTS MONÉTAIRES PRODUCTIFS TMP DU PROJET PDAZAM DANS LA REGION DE MOPTI AU MALI
No de Prêt/Crédit/Don : IDA 6283 ML

No. de référence (selon le Plan de Passation des marchés): ML-JIGISEMEJIRI-224458-CS-CQS du PPM validé par l'IDA le 26/04/2021

Le Gouvernement du Mali a reçu un financement de l'Association internationale de développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : RECRUTEMENT D'UNE ONG POUR LA MISE EN ŒUVRE DES TRANSFERTS MONÉTAIRES PRODUCTIFS TMP DU PROJET PDAZAM DANS LA REGION DE MOPTI AU MALI

Les services de consultant (« Services ») comprennent :

- A. L'encadrement et l'accompagnement techniques des bénéficiaires pour la préparation et la mise en œuvre des activités choisies. Il s'agira de :
- L'accompagnement du processus de ciblage des bénéficiaires à la subvention TMP.
 - Conduire l'étude de marché sur les activités prioritaires et en assurer la validation des résultats par les responsables locaux des services techniques ;
 - Avec l'accompagnement de l'UTGFS et des services techniques, conduire les évaluations environnementale et sociale pour chacune des activités prioritaires et en assurer la formation et l'appropriation par les bénéficiaires et les autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre ;
 - Préparer et conduire les campagnes de choix auprès des bénéficiaires sur la base des résultats des études de marché ;
 - Sensibiliser les bénéficiaires à leur regroupement autour des types d'activités et appuyer à leur formation et formalisation ;
 - En fonction des types d'activités choisies, organiser sous la supervision des services techniques locaux, les formations (initiation et développement) des bénéficiaires sur les techniques de production, de transformation et de commercialisation ;
 - Accompagner au développement des plans d'affaires simplifiés pour chacune des activités choisies par les bénéficiaires et en assurer la formation et leur appropriation par ceux-ci ;
 - Préparer et former les bénéficiaires sur les différents outils de suivi de l'activité (production, transformation, commercialisation...).
- B. L'appui conseil et l'appui à la pérennisation des acquis des TMP :
- Sur la base des plans d'affaires, préparer et conduire un plan de suivi-coaching individualisé (au moins une (1) visite à domicile par mois) auprès de chacun des bénéficiaires et groupement de bénéficiaires par type d'activité ;
 - Sur la base des plans d'affaires, préparer et partager des rapports de performance et de viabilité des AGR encadrées ;
 - Préparer un plan d'encadrement et de pérennisation de l'AGR et en assurer la formation.
- C. La consolidation de la visibilité du projet :
- La formation sur les aspects de la redevabilité aux objectifs de la sous composante « Appui à l'amélioration de la productivité et de la résilience » pour la viabilité des investissements en lien avec l'amélioration de la productivité agricole
- Types d'investissement : Acquisition d'intrants, de kits de bétail ou de petits équipements pour soutenir la production agricole et la résilience du ménage
- Forme des investissements : AGR
- La sensibilisation et la formation des membres sur les questions de la vie associative et coopérative ;
 - L'encadrement technique et le suivi des bénéficiaires et la mise en groupements de ces bénéficiaires par type d'activité constituant une force capable de consolider les acquis du projet ;
 - L'appui à la formalisation et la structuration des groupements.
- D. Recruter un personnel qualifié et suffisant pour conduire les opérations de AGR dans le Cercle

Personnel	Niveau et Diplôme	Expériences	Autres qualifications souhaitées
1 Superviseur AGR	BAC+4 au moins dans les domaines	Au moins deux ans	Formations dans

	du travail social, l'économie, de la santé, de l'éducation, de l'agronomie, de domaines similaires	des activités génératrices de revenu, de l'économie familiale, de L'agriculture, des activités d'élevage ou similaires	normes et sauvegardes environnementales et sociales Expérience dans l'économie solidaire
Au moins 9 Agents de Développement Communautaire -ADC	BAC+2 au moins dans les domaines de travail social, l'économie, de la santé, de l'éducation, de l'agronomie, de domaines similaires	Au moins une année d'expérience dans l'animation locale, dans l'encadrement et l'accompagnement des groupements de bénéficiaires	Aptitude dans l'accompagnement des communautés pauvres

NB : l'ONG pourra mobiliser autre acteur / responsable de sa structure suivant les besoins

E. Participer aux formations organisées par l'UTGFS au niveau national, régional, local et en assurer la réplication auprès de son personnel, des membres du comité de coordination local et acteurs communaux (comité communal, comité villageois, groupements de bénéficiaires ...); Les cercles concernés sont ceux de Bandiagara (Doucombo, Kendié, Kendé, Wadouba), Douentza (Dallah, Dangol boré, Djaptodji, Halré), Tenenkou (Diondiori, Kareni, Ougo-guiré, Toguéré-coumbé) et Youwarou (Bimberé Tama, Déboye, Farimaké et N'Dodjiga).

- Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :
- a) Être une association, une organisation ou un regroupement d'organisations officiellement reconnus et exerçant ses activités sur le territoire malien ;
 - b) Disposer d'un accord cadre fourni par le Ministère en charge de l'Administration ou service rattaché ;
 - c) Disposer des certificats d'opérationnalité fournis par le Ministère en charge de l'Administration ou service rattaché au cours des trois dernières années ;
 - d) Justifier de sa présence effective dans la région d'intervention ;
 - e) Justifier d'une expérience suffisante d'au moins deux ans dans l'encadrement des populations rurales ;
 - f) Justifier d'une expérience suffisante d'au moins trois ans dans la mise en œuvre des opérations AGR dans le cadre des programmes de transferts sociaux en lien avec l'amélioration de la productivité agricole prouvée par un certificat de service ou un contrat dument signé par l'organisation contractante ;
 - g) Disposer d'une équipe suffisante pour préparer et conduire l'encadrement des bénéficiaires TMP.

Composition du dossier

- Note de présentation de l'organisation avec précisions sur les expériences pertinentes (description de l'action, objectifs, équipes principales et contacts des bailleurs) ;
- Copie certifiée de l'accord cadre de l'organisation et acte d'établissement du regroupement (pour les cas des consortiums) ;
- Copie certifiée des documents justifiant de la présence effective dans la zone d'intervention ;
- Copies certifiées des certificats d'opérationnalité des années précédentes ;
- CV de l'équipe principale du niveau central en charge de la préparation et la conduite de l'intervention.

Il est porté à l'attention des Consultants que les consultants seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) » de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017 et Août 2018.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode basée sur la qualification du consultant (QC) telle que décrite dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) ».

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de 8 heures à 16 heures locales. Programme sur les Filets Sociaux « Jiglémejiri » à Bamako, Hamdallaye ACI 2000, Rue 329, Porte 120, Tél. 20 22 16 17 / 20 22 16 15 ; maako@jiglemejiri.org, dtall@jiglemejiri.org, fdiakite@jiglemejiri.org

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier ou par courrier électronique au plus tard le 02/07/2021 à 16 heures avec la mention « recrutement d'une ONG pour la mise en œuvre des Transferts Monétaires Productifs TMP du Projet PDAZAM dans la région de Mopti » au Mali.

> Secrétariat accueil du Programme sur les filets Sociaux 1er étage
Mme Aissata DIAKITE, assistante Passation de Marchés
Programme sur les Filets Sociaux « Jiglémejiri » à Bamako, Hamdallaye ACI 2000, Rue 329, Porte 120 ; Tél: + 223 20 22 16 17 / + 223 20 22 16 15
> E-mail: maako@jiglemejiri.org, dtall@jiglemejiri.org, fdiakite@jiglemejiri.org